

Demande de permis unique pour l'extension d'un poulailler à WAREMME (Oleye)

Brève description du projet

<u>Projet</u> :	Extension d'une exploitation avicole autorisée à 20 100 places de volailles reproductrices (18 500 poulets et 1600 coqs) et portant la capacité à 46 100 places.
<u>Localisation</u> :	Chaussée de Nivelles, 3 à Oleye
<u>Situation au plan de secteur</u> :	Zone agricole
<u>Demandeur</u> :	Darina-Galina s.p.r.l.
<u>Auteur de l'étude d'incidences</u> :	Groupe AEP

Contexte de l'avis

<u>Date de réception du dossier</u> :	10 avril 2017
<u>Référence légale</u> :	Article R.82. du Livre I ^{er} du Code de l'Environnement
<u>Portée de l'avis</u> :	1) Opportunité du projet au regard des objectifs définis par l'article 1 ^{er} , § 1 ^{er} , alinéa 2 du CWATUP 2) Qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement

1. AVIS SUR L'OPPORTUNITE DU PROJET

La CRAT émet un avis favorable sur le projet tel que présenté.

Elle constate que le projet souhaite étendre l'exploitation agricole en zone agricole au plan de secteur.

Elle appuie la recommandation de l'auteur de l'étude d'incidences qui consiste à réaliser un tampon végétal autour de l'exploitation afin d'améliorer son intégration paysagère et de contribuer à l'abattement des odeurs et des poussières. Vu le caractère innovant de ce tampon végétal, elle estime qu'il serait intéressant d'assurer un suivi de son efficacité en matière d'abattement des poussières et des odeurs.


La CRAT relève que l'exploitation agricole est suffisamment isolée pour limiter ses impacts olfactifs sur les habitations voisines. Elle attire toutefois l'attention sur la nécessité de garantir un abattement efficace des poussières durant la phase de croissance du tampon végétal.

2. AVIS SUR LA QUALITE DE L'ETUDE D'INCIDENCES

La CRAT estime que l'étude d'incidences est de bonne qualité.

Elle souligne la clarté du document et relève qu'il analyse de manière approfondie les différents domaines environnementaux.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,
Président